

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 4196

présenté par

Mme Pochon et les membres du groupe Écologiste - NUPES

ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 30.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La vocation de l'agriculture est de produire une alimentation saine et durable aux citoyens. Ce n'est pas d'ajuster le déficit commercial de la France. Le risque d'une telle mention est de privilégier les productions exportatrices au détriment de la fourniture d'aliments au niveau national.